

## Pour D. Guillaume, « demain, il s'agira de se passer des herbicides chimiques »

© 10/01/2020 | 👤 Delphine Jeanne • 📰 Terre-net Média

**Auditionné le 9 janvier devant la mission d'information parlementaire sur la stratégie de sortie du glyphosate, le ministre de l'agriculture a rappelé la volonté du gouvernement de réduire l'usage des produits phytosanitaires dans leur ensemble, tout en indiquant qu'un accompagnement technique et financier était nécessaire.**



Didier Guillaume  
devant la mission  
parlementaire de  
suivi de la  
stratégie de  
sortie du  
glyphosate, le 9  
janvier. (©capture  
d'écran  
Assemblée  
nationale)

**D**evant les députés de la mission d'information commune sur le suivi de la **stratégie de sortie du glyphosate**, le ministre de l'agriculture a rappelé le 9 janvier que la réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques constituait « un enjeu majeur pour notre pays ». L'objectif de sortie du glyphosate d'ici fin 2020 est maintenu, « mais nous ne laisserons pas des secteurs et des filières sans solution », a précisé Didier Guillaume.

Les autorisations de mises en marché pour les produits contenant du glyphosate sont passées de 190 à 29, a par ailleurs précisé le ministre, l'autorisation de ces 29 produits restants étant en cours d'étude. La **redevance pour pollution diffuse** sur le glyphosate est également passée de 2 € à 3 €. Et s'il ne souhaite pas que « ces décisions aient pour conséquence de faire fermer des exploitations agricoles », Didier Guillaume indique également que « demain, il s'agira de se passer des herbicides chimiques ».

« L'objectif du Gouvernement de réduire l'usage des produits phytosanitaires de 50 % en 2025 est toujours là », répondant aux critiques qui ont suivi la publication, cette semaine, des derniers chiffres du plan Ecophyto indiquant une hausse des ventes de pesticides en 2018.

Voir à ce sujet :

- >>> [Produits phytosanitaires : une hausse des ventes en 2018 mais "pas un échec", selon Didier Guillaume](#)
- >>> [Bilan UIPP : la vente de produits phytos en hausse "conjoncturelle" en 2018](#)

Le ministre ne souhaite pas cependant remettre en question le **Nodu** (nombre de doses par unité), un indicateur remis en cause notamment par l'AGPB, l'AGPM, la CGB et la FOP qui ont demandé dans un communiqué commun « davantage de réalisme dans les indicateurs à même de valoriser les efforts réalisés ».

## Financer l'achat de matériel plus moderne

Didier Guillaume a également souhaité soumettre un nouveau point aux réflexions de la mission d'information. « Aujourd'hui, avec du matériel moderne, on a la possibilité d'utiliser 60, 80 voir 90 % de glyphosate en moins. Est-ce que ce matériel doit être aidé par les aides publiques pour que les agriculteurs puissent l'acquérir de façon collective ? Est-ce donner un signe qu'il faut encore continuer à épandre, ou alors un signe que l'on va dépenser 90 % de produits phytosanitaires en moins ? », a demandé le ministre, qui penche, lui, pour la mise en place d'aides financières pour **permettre aux agriculteurs d'acheter ce matériel plus performant**.

Il a également rappelé que 400 M€ étaient mis sur la table pour accompagner la transition de agriculteurs vers les pratiques plus vertueuses.

Voir également > [Suppression du glyphosate : une hausse des charges de 50 à 150 € par hectare, selon un rapport parlementaire](#)